



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

État de la psychiatrie en France

Question écrite n° 41859

Texte de la question

Mme Isabelle Santiago alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation de la psychiatrie en France. En effet, la profession fut et reste en première ligne aux côtés des patients, familles et soignants pendant la pandémie de covid-19, ne comptant pas les heures et participant même parfois bénévolement à des dispositifs d'urgence. Plus particulièrement, aujourd'hui, on compte plus de 16 000 psychologues dans la fonction publique hospitalière et plus de 30 000 dans le médico-social qui fournissent un travail majeur. Pourtant, leur reconnaissance peine à arriver : ils sont absents du Ségur de la santé, les psychologues de la fonction publique hospitalière ont bénéficié des 183 euros mais pas le secteur médico-social, qui fut totalement nié, et aucune revalorisation de la grille indiciaire n'a eu lieu ni dans la fonction publique hospitalière, ni dans le médico-social. Ainsi, malgré un niveau master 2, l'absence de revalorisation de la grille salariale depuis 1991 dans la fonction publique hospitalière leur confère par exemple un salaire de départ inférieur à celui d'un aide-soignant. À cela s'ajoute la précarité des postes : des temps partiels trop nombreux, des CDD à répétition, pas de concours organisés pour pérenniser les postes, ... Aujourd'hui 55 % des psychologues en fonction publique hospitalière sont contractuels. Et pas ou peu de créations de postes sont prévues pour faire face au flux de patients, dont tous ne pourront relever d'une prise en charge libérale. Les Assises de la santé mentale n'ont pas répondu à ces questions, aucun élément concret concernant les questions salariales, la précarité et l'abandon du médico-social n'ayant été abordé, ne suscitant que l'incompréhension des concernés. Alors que leur charge de travail ne fait que progresser avec la crise actuelle, elle lui demande quelle reconnaissance et quelles conditions de travail il compte donner à la psychiatrie en souffrance pour enfin avancer sereinement.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Santiago](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41859

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 octobre 2021](#), page 7517

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)